

MEDIRECT COMPTE EPARGNE EXPRESS

| | |
|--|---|
| Type de compte | Un compte épargne non-réglementé en euro avec un taux d'intérêt attrayant tout en maintenant un accès direct à votre épargne. |
| A qui s'adresse ce compte | Ce compte a été conçu pour les épargnants à la recherche d'un taux d'intérêt de base élevé avec une flexibilité d'accès direct à son argent. |
| Devises | EUR |
| Pré-requis | Afin de pouvoir ouvrir un compte, vous devez <ul style="list-style-type: none"> • avoir au moins 18 ans • être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge • avoir les codes IBAN et BIC d'un compte à votre nom dans une autre banque, qui sera lié à votre nouveau compte express |
| Durée | La durée d'un compte épargne est indéfinie. |
| Taux | Taux d'intérêt de 0,07% net par an (brut 0,10% sujet à 30% de précompte mobilier). Nos taux d'intérêts sont des taux de base uniques (pas de prime de fidélité compliquée). Les taux d'intérêt peuvent varier selon les conditions du marché et peuvent être modifiés par MeDirect à tout moment. Le client sera informé par le biais d'un e-mail ou d'un message sécurisé. |
| Calcul des intérêts | Les intérêts sont calculés à fréquence journalière sur base du solde du compte Express. |
| Versement des intérêts | Les intérêts sont crédités tous les 3 mois, le dernier jour ouvrable du mois de mars, juin, septembre et décembre. |
| Risques | En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution/conversion en actions (Bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts. |
| Comment ouvrir un Compte Express ? | Tout d'abord, vous devez devenir client. Complétez la procédure de demande, puis signez-la numériquement. Une fois devenu client, vous pouvez ouvrir vous-même un compte d'épargne Express via votre site sécurisé. Le montant minimum est de 1€. |
| Transactions | Vous pouvez effectuer des dépôts et des transferts à tout moment. |
| Frais | L'ouverture et la gestion d'un compte Express sont gratuites. Pour un aperçu complet de nos tarifs et prix, veuillez consulter le guide tarifaire de MeDirect. |
| Conditions et informations complémentaires | Cette fiche produit vous est fournie à titre purement informatif. Pour un complément d'informations sur les conditions de notre compte Express, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales de MeDirect. |
| Klachten | Les éventuelles plaintes peuvent être adressées: <ul style="list-style-type: none"> • à complaints@medirect.be en première instance • ou au Service de Médiation pour le Consommateur: North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles. • Tel: 02/702.52.00 – E-mail: contact@consumentenombudsdienst.be |

BON À SAVOIR ...

Comment puis-je vous notifier de mon intention de retirer des fonds de mon compte Express?

Vous pouvez effectuer un versement de votre compte Express vers votre compte Liquidités via notre plateforme en ligne. De votre Compte Liquidités, vous pourrez le transférer sur votre compte d'investissement ou un autre compte.

Où puis-je obtenir de l'aide?

Vous pouvez obtenir de l'aide en nous appelant au 02 518 00 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@medirect.be ou nous envoyer un message par le service de messagerie sécurisée disponible sur votre site privé.